



Wallonie

Ville de Charleroi.

N/REF : CPURB/2026/0492.

Avis d'enquête publique (annexe 26).

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial (CoDT), le Fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Monsieur Samuel THEFANY a introduit une demande ayant trait à un(des) bien(s) sis Faubourg de Bruxelles, 91 à 6041 Gosselies et cadastré(s) 23 B 70K2.

Le projet consiste en : Création d'un second logement et réaménagement du logement ; l'enquête publique présente les caractéristiques suivantes :

- Le projet déroge à la destination de la zone au Plan de Secteur pour le fait qu'il s'agit d'un projet privé en zone de services publics et d'équipements communautaires ;
- Elle est réalisée en vertu de l'article D.IV.40. §1er, alinéa 2 du CoDT.

L'enquête publique se déroule du **09/07/2026 (date début affichage) au 28/08/2026 (date fin)**.

Elle est neutralisée du **16/07/2026 au 15/08/2026**

Le dossier peut être consulté, pendant la période d'enquête, les jours ouvrables, uniquement sur rendez-vous à prendre au plus tard 24 heures à l'avance via l'adresse mail suivante : permisurbanisme@Charleroi.be ou par téléphone (071/86.38.00), à la maison communale annexe - Place Jules Destrée 1 à 6060 Gilly – rez-de-chaussée, service de l'Urbanisme. Les copies de documents via smartphones ou appareils photographiques personnels sont interdites.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur Stéphane HUBLET, téléphone : 071/86.38.00, mail : permisurbanisme@Charleroi.be, dont le bureau se trouve à l'adresse mentionnée précédemment.

Les réclamations et observations écrites, qui porteront la mention CPURB/2026/0492, sont à envoyer, datées ainsi que signées et incluant l'adresse de correspondance postale, du 14/07/2026 au 28/08/2026 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège communal de Charleroi, Hôtel de Ville de Charleroi, Service de l' Urbanisme, Place Vauban, 14-15 - 6000 Charleroi.
- par courrier électronique (seul le format PDF sera accepté pour les pièces jointes intégrées au courriel) à l'adresse suivante : PermisUrbanisme@Charleroi.be.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées du 14/07/2026 au 15/07/2026 et du 16/08/2026 au 28/08/2026 sur rendez-vous auprès de Monsieur Stéphane HUBLET ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 28/08/2026 à 10:00 h à la maison communale annexe de Gilly, rez-de-chaussée, service de l'Urbanisme.

En date du 02/07/2026,

Le Directeur général,

(s) Lahssen MAZOUZ



Pour le Bourgmestre,
Par délégation, en vertu de
l'art. L.1132-4 du C.D.L.D.

(s) Tanguy LUAMBUA,
9ème Échevin

CONTACT
Cellule Technique
Service de l'Urbanisme

Place Jules Destrée, 1
6060 GILLY
T. 071/863800
Mail : PermisUrbanisme@Charleroi.be